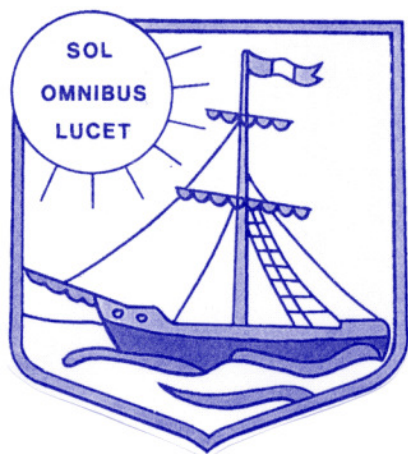




PORT D'ENVAUX



BULLETIN MUNICIPAL

TRIMESTRIEL N° 107 JANVIER 2011

N° UTILES

CANTINE :

05.46.91.87.85

MAIRIE :

1 place des Halles
Tel : 05.46.91.73.31
Fax : 05.46.91.82.31

Courriel : mairie.portdenvaux@wanadoo.fr
Site : <http://portdenvaux.free.fr>

Horaires: Mardi, Mercredi et Vendredi
09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Jeudi et Samedi : 09h00 à 12h00

MEDIATHEQUE :

1 Place des Halles
Tel 05.46.91.87.86

Courriel : portdenvaux.mediatheque17@wanadoo.fr

Horaires d'Hiver :

Mercredi: 10h00 - 12h30 et 14h30 - 18h00

Jeudi : 10h00 - 12h00

Samedi : 9h00 - 12h30

Horaires d'Eté :

Mercredi, Jeudi et Samedi :
10h00 - 12h30

ECOLE : e-portdenvaux@ac-poitiers.fr

Primaire et garderie 05.46.91.77.29

Maternelle 05.46.91.83.28

LES P'TITES COCCINELLES

Cœur de Saintonge
23 Rue du Collège—BP 7
17250 St Porchaire

Ptitescoccinelles.cds@orange.fr
05.46.95.35.83 ou 06.29.81.36.65

GARDE CHAMPETRE

Michel SIMONNET
06.08.98.88.17

MÉDECINS

Taillebourg :

Drs Seguin et Battesti 05.46.91.72.65

Saint Savinien:

D^r Roy 05.46.90.19.60

D^{rs} Zwicke et Dufour 05.46.90.35.50

D^r Cabannes 05.46.90.23.15 ou 06.09.74.11.93

COMMUNAUTE DE COMMUNES

CŒUR DE SAINTONGE

tel : 05.46.95.35.83

Déchetterie de Plassay : 05.46.95.06.71

www.cdc-charente-arnoult-cœur-saintonge.fr

La nuit, les week-ends et jours fériés et ponts, si vous avez besoin de soins,

Vous pouvez joindre un médecin régulateur en
composant
Le **05 46 27 55 20**

Il vous indiquera la conduite à tenir.

En cas d'urgence seulement, faites le 15

L'AGENCE POSTALE

Tel : 05.46.93.78.96

Mardi au Samedi :

9h00 à 12h00



TAXI LAURENT

06.80.72.52.06

INFIRMIERS/IERES

Taillebourg

THOMAS Vincent } 0546917817
BEAURIN Loetitia } 0609777609

MARANDET Annick : 0546906455

St Savinien

MARAND Maryse : 0546901781

PHARMACIES

Taillebourg

05.46.91.71.35

St Savinien

05.46.90.20.14 ou 05.46.90.27.65

PORTAGE REPAS A DOMICILE

AIDER 17 Ménage—Fief Montlouis—BP 262—17105 SAINTES

05.46.97.50.88

(pour personne âgée, personne handicapée et/ou en incapacité temporaire)

Tarifs (prix par personne)

Repas individuel MIDI	9,75 €	Repas SOIR	3,65 €
Repas COUPLE midi (2 ou plusieurs repas, livrés le même jour, à la même adresse)			8,75 €

Editorial

A l'aube de cette nouvelle année, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette année 2011.

En premier lieu, ces vœux s'adressent à ceux qui souffrent et qui traversent des moments difficiles : que cette année puisse leur permettre de retrouver la santé et la sérénité.

Espérons que cette année, même si elle est marquée par la dureté des temps actuels, ne laisse pas trop de monde au bord du chemin.

Que les jeunes, qui aujourd'hui sont touchés de plein fouet par le chômage, puissent trouver du travail et conserver la foi en l'avenir car une société qui n'est pas en mesure de donner de l'espoir aux jeunes générations est une société en danger.

Cet espoir, nous essaierons, dans la mesure de nos moyens, à l'échelle de la commune, de l'entretenir en faisant en sorte que chacun puisse s'épanouir au sein de notre collectivité.

Cette année 2011 devrait enfin voir le démarrage de nos travaux de voirie dans les bourgs qui vont s'échelonner pendant au moins deux ans.

Au-delà de la réfection de la voirie qui en a bien besoin, nous visons à renforcer la sécurité routière dans la traversée de Port d'Envaux et St Saturnin.

Sur les autres projets en cours, nous allons en accord avec l'architecte des bâtiments de France poursuivre la réfection des abords de l'église et par ailleurs, nous allons démarrer le chantier de notre nouvel atelier municipal qui sera réalisé à proximité de la Salle Polyvalente.

Ces travaux très importants devraient améliorer de manière sensible la vie de notre commune. C'est en tous les cas le souhait de notre équipe municipale.

Bonne Année à toutes et à tous.

Le Maire,
Sylvain BARREAU.



Dans ce numéro :

- 1 Editorial
- 2 Comptes rendus des réunions du CM
- 10 Agence Postale
- 11 Médiathèque
- 12 Sensibilisons-nous à l'environnement
- 13 Centre régional de la propriété forestière
- 14 Volontariat, service civique Randonnée Pédestre
- 15 Contrôle assainissement individuel
- 16 Malvina
- 18 Réserve civile Incivilité
- 19 Le coin des associations
Village des associations, APE : Les mouettes rieuses, Club de Philatélie, Les Robin du coin, Les Fêtes Port d'Envalloises, Le coin des Lapidiales, Motards santons, Club l'automne, Echappée Belle, Cœur de Saintonge Rugby, Les Fous Cavés
- 25 Secteur Paroissial
Transport à la demande
- 26 Communauté de Communes
La maison de l'enfance, le secteur jeunesse, Ramassage des OM
- 29 Photothèque
- 30 Agenda

INFOS

- 2 Le CLIC
Personnes âgées
- 3 Aide aux aidants familiaux
- 4 Alzheimer
- 5 Senior Info
Règlement cimetière
- 6 assurance maladie
- 7 Aides de la région aux particuliers
- 8 Consignation des loyers
- 9 SOS loyers impayés
- 10 Recensement militaire
- 18 Liste assistantes maternelles
Service Baby-sitting
- 19 La commission « jeunes »
- 25 Messes
- 28 vos redevances des OM

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CLIC

Un dispositif au service des Seniors

*Vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans,
Vous souhaitez rester à votre domicile
le plus longtemps possible,
Vous rencontrez des difficultés pour
réaliser des tâches de la vie
quotidienne ou rechercher des
informations,*

Alors, contactez le CLIC
(service gratuit)

4 bis rue Pasteur 17100 Saintes
05.46.94.59.59—fax : 05.46.96.69.01
clic@payssaintongeromane.fr
www.payssantongeromane.fr

Permanence les lundis et vendredis de
9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et
sur rendez-vous :
mardi, mercredi et jeudi.

Ce service, gratuit et confidentiel,
apporte aide et soutien aux personnes
confrontées à des difficultés liées au
vieillissement ou à la perte
d'autonomie.

Il peut répondre à vos interrogations
sur les différents aspects de la vie
quotidienne sur : les aides financières,
les services d'aide et de soins à
domicile, les types d'hébergements,
les travaux d'adaptation du logement,
les offres de transport, les activités de
loisirs et de détente.

PERSONNES AGEES **PERSONNES HANDICAPEES**

La maltraitance est une réalité, il faut
en parler (humiliation, insultes, vio-
lences, escroquerie, enfermement,
négligences...)

APPELEZ LE 3977

Des professionnels vous écoutent,
vous soutiennent, vous orientent.

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 19h00

www.travail-solidarite.gouv.fr

RAPPEL

Pour des raisons d'économie de papier et de coût d'impression, ce sont des résumés des comptes rendus de Conseils Municipaux qui sont publiés dans le bulletin.

Toute personne qui le souhaite peut toutefois obtenir les comptes rendus intégraux en Mairie ou en demandant qu'ils leur soient portés avec le bulletin municipal.

VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2010

ABSENTS EXCUSÉS : MM BENON, De GRAILLY.

QUESTIONS FINANCIERES

Rétrocession à la Commune de 2 concessions au Cimetière

Le Conseil municipal a donné son accord pour deux rétrocessions.

Virements de crédits (Pièce n° 3).

Le Conseil Municipal a approuvé divers virements pour un total de 10 288 € (8 200 € en section de fonctionnement + 2 088 € en section d'investissement).

Aliénation de la fourgonnette Peugeot 205

Accord du Conseil Municipal pour la somme de 400 €.

QUESTIONS SCOLAIRES—SIVOS « Syndicat Intercommunale à Vocation Scolaire

Point sur la grève du 23 septembre

Cette journée n'a pas posé de problème majeur dans le fonctionnement de l'activité scolaire.

Seul un enseignant était gréviste. Il n'a donc pas été nécessaire de mettre en place le service minimum puisque moins de vingt pour cent du personnel enseignant était en grève.

Compte rendu de la rencontre avec le Médecin scolaire relative au PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

Une réunion aura lieu avec 2 agents du SIVOS et Madame NEVEUR le 27 Septembre prochain.

Point sur les demandes des enseignants

La plupart des travaux demandés ont été réalisés (changement d'un composteur usagé, peinture du préau, pose d'une poubelle à l'Ecole Maternelle...).

URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

La Charente

a) Compte rendu de la réunion de la Commission (samedi 11 septembre)

Monsieur BARREAUD a présenté au Conseil Municipal le projet de Monsieur GATINEAU visant au remplacement et à l'extension de son appontement, l'implantation d'un second appontement entre la cale et le chenal et le remplacement de la cabane par une autre, un peu plus grande et confectionnée par ses soins.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour le remplacement de l'appontement existant par un plus grand ainsi que pour celui de la cabane, sous réserve d'une extension limitée. Il s'est donné un temps de réflexion supplémentaire quant à l'implantation d'un second appontement près de la cale.

Le Conseil Municipal a également évoqué les problèmes posés par l'hébergement du Palissy et la détérioration des berges du Pré Valade. De plus, il a été décidé d'établir un paiement dès la première nuitée et de revoir les tarifs d'appontement pour obtenir une meilleure progressivité.

b) Profil de baignade

Afin de se conformer aux normes européennes et de pouvoir poursuivre l'activité de baignade, le Conseil Municipal doit élaborer ce document avant décembre. Le Conseil Municipal va s'inspirer de celui établi pour la commune de CHANIERES.

Mur antibruit entre l'A10 et le Breuil

Le Conseil Municipal a pris connaissance de la pétition adressée par les habitants du Breuil à la Société ASF de SAINTES et sollicitant le soutien de la municipalité. Le Maire doit rencontrer un responsable de la société ASF le 29 septembre.

Modification simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le Conseil Municipal a donné son accord pour le lancement de la procédure et chargé le Maire de son exécution.

Avenant au contrat Natura 2000

Accord du Conseil Municipal pour la restauration du paysage sur les parcelles boisées par la plantation de 105 frênes supplémentaires. Coût : 2 917,20 € pris en charge par le Contrat Natura 2000.

PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation

Le Conseil Municipal a pris connaissance de la carte du zonage et du règlement établis par la Société SOGREAH. Le plan a pris en compte les observations formulées précédemment par la Commune et apparaît maintenant conforme à la réalité.

Le problème le plus sensible concerne Saint James classé en zone rouge, aléa fort. Une réunion publique aura lieu à la Mairie de TAILLEBOURG le 19 Octobre à 18 h 30 et une information personnelle sera faite à tous les habitants concernés.

PERSONNEL**Prolongation de l'arrêt de travail de Cathy TOURNEUR jusqu'au 3 octobre**

Ceci entraîne le maintien jusqu'à nouvel ordre des horaires d'été de la Médiathèque.

Permis Poids lourd pour Pascal GALLENON : Accord du Conseil Municipal. Coût : 1 890 € TTC.

TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX**Point sur les travaux réalisés et à réaliser****a) Travaux réalisés**

Monsieur MOREAU, responsable des Services Techniques, a exposé les diverses tâches effectuées.

b) Travaux à réaliser

Square des Marronniers devant la COOP : Prolongation du sentier, de la passerelle jusqu'au chemin de l'ancienne ligne.

Réfection du mur de l'Eglise : les travaux pourront être exécutés par les employés communaux.

Compte rendu de la réunion « Aménagement de la Place de Grailly » samedi 11 septembre

Il a été fait par Madame GUILLOT. L'interdiction d'accès aux voitures et la plantation d'une rangée d'arbres ont été retenues. Par contre, l'idée d'installer une sculpture a été écartée car trop onéreuse.

Aménagement de la Place de l'Eglise (Commission des Sites)

L'abattage des tilleuls, qui avait été déclaré nécessaire pour raison de sécurité, va être effectué. Il sera suivi de leur dessouchage, puis d'une replantation de nouveaux arbres.

La suppression du mur donnant sur les marais en contrebas et la plantation de 3 cupressus, près du lampadaire d'éclairage public, sont envisagées.

Une réunion de la Commission des Sites aura lieu le 13 Octobre.

Travaux d'aménagement à la Caverne

Les aménagements demandés par les chasseurs (plan de travail, chauffe-eau, système d'assainissement) seront réalisés. Ils seront par ailleurs utiles à tous les usagers de la Caverne.

AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

Le souhait de la majorité des personnes :

- Rester chez soi le plus longtemps possible,
- Demeurer au sein de son cadre familial,
- Être entouré de ses proches.

Comment s'occuper au quotidien d'une personne dépendante afin de limiter les conflits et accepter de se faire relayer pour ne pas s'épuiser psychologiquement et physiquement ?

QU'EST-CE QU'UN GROUPE DE PAROLE ?

Il s'agit d'un lieu d'écoute, d'échanges et de conseils pour les aidants seulement. Tout le monde est là pour la même raison, il n'existe aucun jugement. Chacun est libre de parler ou pas, d'entendre des conseils pratiques, de rire, de pleurer, d'exprimer sa colère...

Qui est concerné ?

Toute personne, conjoint et/ou enfants ayant un proche malade, dépendant et/ou handicapé, qu'il soit maintenu à domicile ou placé en institution.

Dans quel objectif ?

Prévenir l'épuisement physique et psychologique de l'aidant familial, Prendre conscience des répercussions sur la vie personnelle de chacun, Rompre l'isolement, Faire revivre l'aidant afin qu'il ne se laisse pas effacer, Déculpabiliser, Permettre de trouver des solutions.

A quelle fréquence ?

Une fois par mois pour une durée de 6 mois.

A quelles conditions ?

Il s'agit d'un groupe gratuit fermé, aucune réintroduction n'est possible une fois le groupe constitué.

Adressez-vous :

**CLIC du Pays de Saintonge Romane
4 Bis rue Pasteur
17100 SAINTES
Tel : 05.46.94.59.59**

ALZHEIMER CHARENTE MARITIME

Siège social:

22, rue Arc de Triomphe
17100 SAINTES

Pour un contact avec notre association
départementale:

Un téléphone / répondeur :

fax : 05 46 92 25 18

(en cas d'appel sur répondeur une suite
vous sera donnée dans les 48h)

Alzheimer17@orange.fr

Vous accompagnez un proche atteint de maladie d'Alzheimer ?

Pourquoi une formation ?

France Alzheimer milite depuis longtemps
pour faire reconnaître et développer les
compétences et les talents des aidants
familiaux..

A qui s'adresse-t-elle ?

Soutenue par l'Etat dans le cadre du Plan
Alzheimer 2008-2012, cette formation
s'adresse aux personnes qui accompa-
gnent un parent ou un proche atteint de la
maladie d'Alzheimer ou d'une maladie
apparentée. Les participants sont réunis
en petits groupes pour favoriser le parta-
ge d'expériences et les échanges.

Qui l'anime ?

Elle est co-animée par un psychologue
professionnel et un bénévole de l'associa-
tion, formés ensemble pour cette action.

Les objectifs

- ⇒ Mieux comprendre les mécanismes de la maladie
- ⇒ Mieux adapter vos attitudes et vos comportements face à la personne malade
- ⇒ Mieux communiquer pour maintenir une relation d'échange
- ⇒ Mieux évaluer vos possibilités et savoir reconnaître vos limites
- ⇒ Mieux connaître les aides dont vous pouvez bénéficier

En plus de la formation, ils peuvent aussi proposer :

- ⇒ Une permanence où l'on pourra vous écouter, vous informer, vous orienter
- ⇒ Des groupes de parole animés par des psychologues
- ⇒ Des groupes de partage d'expériences, de convivialité et de loisirs
- ⇒ Des conférences-débats où interviennent des experts professionnels
- ⇒ Des séjours de vacances adaptés
- ⇒ Des haltes-relais pour les personnes malades

Demande des habitants de la Haute Pommeraie : protection contre les écoulements d'eau

Rue de la Haute Pommeraie : Le problème des fossés bouchés va être étudié ; les travaux seront pris en charge par la Municipalité si les fossés font partie du domaine communal.

Rue du vieux Plantis : Maisons construites en contrebas de la route ; s'appuyant sur la législation en vigueur concernant l'écoulement des eaux pluviales, le Conseil Municipal ne donne pas suite à la demande de confection de trottoirs des propriétaires.

INTERCOMMUNALITE

Tracteur Type JX 80 PRO 2RM

Attente de la réponse au courrier adressé aux Etablissement BRISSONNEAU de PONT L'ABBÉ D'ARNOULT, suite à un défaut de fonctionnement du système de relevage du bras de fauchage.

UNIMA

Une Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu le Lundi 11 Octobre à SAINT SAVINIEN.

ASSOCIATIONS

Journée "Portes ouvertes" sportives le 11 septembre

Monsieur BOURRIER a rendu compte de cette journée qui s'est avérée positive pour l'ensemble des associations sportives (excepté le Club de Rugby). A cette occasion, la nécessité de la mise aux normes des paniers de basket mobiles (ancrage) a été évoquée. Des filets de protections pour les surfaces en plexiglas apparaissent aussi nécessaires. Des devis pour ces deux points seront établis. La Commune prendra les travaux à sa charge.

Les Lapidiales : Compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 septembre

Le bilan de l'année écoulée est satisfaisant, environ 40 000 visiteurs sont passés. Un nouveau Président de l'association a été désigné.

Le bilan financier est en équilibre mais la menace de l'abandon du soutien du Syndicat de Pays de la Saintonge Romane risquerait de le compromettre à l'avenir.

Trial Club : Compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 septembre

Cette association regroupe 35 adhérents. Le bureau a été reconduit. La commune est remerciée pour la subvention octroyée. (Un point négatif : le non respect du terrain et du lieu dévolus à cette activité et la dégradation du grillage de la station d'épuration par certains "utilisateurs").

APE : Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'élèves du 23 septembre

Le bilan financier est positif. Un nouveau bureau a été élu, Madame Emmanuelle DAVIGNON en est la Présidente.

Les Fous Cavés

L'Assemblée générale est prévue le Vendredi 8 octobre.

Téléthon : compte rendu de la réunion de préparation du 16 septembre

Cette manifestation de soutien aura lieu le 5 Décembre. Le programme, en cours de préparation, sera diffusé prochainement par voie d'affichage et de tracts.

QUESTIONS DIVERSES

Horaires d'ouverture de la Poste

Suite à la très faible fréquentation entre 12 h et 12 h 30, il a été décidé de ramener les horaires d'ouverture de 9 h à 12 h à compter du 1^{er} Janvier 2011. Le Maire rencontrera les responsables de la Poste pour régler ce problème.

Commission Cimetière : compte rendu de la réunion du mardi 21 septembre

Un nouveau règlement a été adopté par le Conseil Municipal. Il prévoit en particulier : l'affichage du plan du cimetière à l'entrée, la vente des concessions pour 3 m² au lieu de 2 précédemment et le maintien des concessions anciennes présentant un intérêt patrimonial et architectural.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer une réunion annuelle de tous les volontaires inscrits à la Réserve Communale. La première aura lieu le Samedi 6 Novembre à 11 heures à la Mairie.

Repas des Seniors le dimanche 3 octobre

L'équipe des Conseillers Municipaux qui assureront le service pour ce repas a été mise en place.

AMARRES : Proposition d'une journée d'animation dans le cadre de "Itinéraires d'artistes en Saintonge romane"

Cette manifestation aura lieu le samedi 2 Octobre. Le Conseil Municipal donne son accord pour son soutien matériel mais n'attribue pas de subvention.

Passage de la Télévision numérique (compte rendu de la réunion du 17 septembre)

Ce changement aura lieu le 19 Octobre.

VENDREDI 26 OCTOBRE 2010

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes VRILLAUD (pouvoir à M MOREAU), LUCAZEAU (pouvoir à Mme NEVEUR), M BENON.

QUESTIONS FINANCIERES**Virements de crédits – Pièce n° 4**

Le Conseil Municipal a approuvé divers virements de crédits pour un total de 3 590 € (dont 1 500 € en section d'investissement)

Vote de crédits supplémentaires

Le Conseil Municipal a approuvé le vote d'une augmentation de crédits de 9 700 € pour le financement des travaux "Natura 2000". Cette opération reste neutre financièrement pour la commune car l'Etat remboursera intégralement toutes les dépenses.

Délibération pour acceptation d'un legs de 12 000 € en règlement de la succession de Madame Jeanne PELLUCHON

Le Conseil Municipal a accepté ce legs et s'est engagé à entretenir pendant cinquante ans la concession funéraire de Monsieur RONDET Valentin. Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé de limiter à cinquante ans à compter de ce jour, la durée d'entretien des concessions déjà identifiées comme devant être entretenues par la commune.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le Conseil Municipal accepte le devis de 750 € HT (847 € TTC) du Cabinet Urban'hymns, pour la modification simplifiée du P.L.U.

QUESTIONS SCOLAIRES—SIVOS « Syndicat Intercommunale à Vocation Scolaire**Point sur les grèves**

L'organisation du service minimum a été satisfaisante.

Distribution d'un dictionnaire de Français à tous les collégiens entrant en classe de 6^{ème} par le Département de la Charente Maritime

Pour information du Conseil Municipal

Compte rendu de la réunion du 28 octobre

Les commissions "Ecole" des communes de Port d'Envaux et Crazannes, se sont réunies pour aborder divers problèmes relatifs à la vie scolaire. Les débats furent animés et assez longs.

Les remarques et suggestions des parents d'élèves relatives à la cantine, l'école et la garderie portaient principalement sur les points suivants :

- interrogation sur les menus à la cantine de Port d'Envaux.
- tests à la cantine de Crazannes.
- pause méridienne.
- soutien de l'animateur jeunesse de la Communauté de Communes.
- sécurité aux abords de l'Ecole.
- simulation incendie à réaliser.

SENIOR INFO

Le centre local d'information et de coordination du Pays de Saintonge Romane « SENIOR Info » en partenariat avec l'Association France Alzheimer 17, vous invitent à une réunion d'information sur les mesures de protection le

**Jeudi 27 janvier 2011
de 14h à 16h**

**Salle Val de Charente
72—74 Cours Paul doumer
(parking rue Alma)
À Saintes**

Avec l'intervention de Mme LUU, directrice des services sociaux et Mme NEDELEC, responsable UDAF.

Renseignements à « SENIOR INFO »

CLIC du Pays de Saintonge Romane

Au 05.46.94.59.59

Ou Association France Alzheimer au 05.46.92.25.18

Un nouveau règlement du cimetière a été voté au mois de septembre 2010.

Il reprend les grandes lignes du précédent avec quelques modifications et aménagements.

Les concessions sont désormais de 3 mètres carrés et concédées pour une durée de 50 ans renouvelable. Deux nouveaux sites cinéraires ont été prévus dans le cimetière. Ils concernent des emplacements pour y recevoir des urnes en terre (cave-urne) ; leur situation géographique est visible sur le plan du cimetière qui est maintenant affiché à l'entrée. Pour une meilleure gestion des travaux à l'intérieur du cimetière, le grand portail est fermé à clef, l'entreprise concernée par les travaux vient chercher la clé en Mairie.

ASSURANCE MALADIE

Prévenir le surpoids chez l'enfant

Prévention:

Aujourd'hui, près d'un enfant sur cinq est en surpoids en France. Comment agir pour prévenir ce risque ?

Quelques conseils à suivre pour la santé de votre enfant...

- être attentif à tout signe de surpoids
Mesure régulière de la taille et du poids de l'enfant
- Manger équilibré
(horaires réguliers, petit déjeuner complet, alimentation variée, équilibrée en quantité adaptée, choisir l'eau comme boisson)
- Bouger chaque jour
Marcher, prendre l'escalier plutôt que l'ascenseur, activités de plein air et limiter le temps passé devant un écran.

Information :

Le service Sophia est disponible pour les diabétiques :

- Service gratuit et confidentiel
- Accompagnement personnalisé en relais du médecin traitant
- C'est un infirmier-conseiller en santé disponible par téléphone
- Infos et outils mis à disposition du patient

www.sophia-infoservice.fr

Innovation :

Vivre plus confortablement avec l'asthme

- J'écoute mes symptômes pour un meilleur confort
(écouter sa respiration permet de déceler les petits sifflements, de repérer une toux ou une gêne inhabituelle)...
- J'apprends à utiliser mon appareil d'inhalation
(utiliser de manière juste son appareil permet d'améliorer son confort respiratoire)

Rendez-vous sur

www.ameli-sante.fr/rubrique/asthme

Représentants des Parents d'élèves (7 titulaires et 1 suppléante) :

Mesdames QUEFFELEC Isabelle, BOYER Katia, DUMAS Céline, PÉRÉ Chantal, TRIFILETTI Séverine, BONHOMME Catherine, LESELLIER Sabine et BODIN Florence ont été élues par les parents d'élèves.

URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**La Charente :****a) Profil de baignade**

Le dossier est en cours de préparation.

b) Bilan chronologique des résultats du suivi analytique des eaux de baignade

Eau conforme et de bonne qualité sur la période du 15 Juin 2010 au 17 Août 2010.

c) Gestion des réservations des emplacements bateaux en attente

Conformément au règlement du port, une réponse sera faite à toute personne sollicitant un emplacement longue durée.

PLU (Compte rendu de la réunion du 20 Octobre 2010 avec Monsieur MORIN, Société Urban'hymns)

Les diverses corrections mineures à apporter au PLU ont été passées en revue. Le Conseil a décidé de lancer la procédure de modification simplifiée.

Intégration du PLU et de l'ensemble des zonages dans le Système d'Informations Géographiques (SIG)

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable.

Contrôle des installations d'assainissement non collectif

A compter du 1^{er} Janvier 2011, ce contrôle sera obligatoire à l'occasion de toutes transactions immobilières.

Contrat Natura 2000 forestier (parcelle communale de la Plaine) – courrier LPO

Le dossier a été enregistré. Demeurent à ce jour des interrogations sur le versement des subventions.

Une décision devrait intervenir en Décembre. La LPO exprime sa satisfaction concernant les travaux réalisés par l'entreprise SIE Val de Saintonge.

Commission Bois – GDF

- a) Création d'un Comité de pilotage intercommunal (Port d'Envaux, Plassay, Ecurat)
- b) Accord du Conseil pour l'établissement de la carte d'identité du massif forestier

Compte rendu de la Commission Biodiversité du jeudi 14 octobre – Colloque « Communes sans pesticides »

- 190 communes de Poitou-Charentes sont adhérentes à la Charte "Terre Saine".
- le problème de la qualité de l'eau vis-à-vis des pesticides a été évoqué. (90% des pesticides sont utilisés par l'agriculture).
- une sensibilisation des citoyens à l'entretien devant leur propriété serait souhaitable.
- la relation santé/environnement semble avérée. Un plan de formation des agents des services techniques est prévu afin de les sensibiliser à l'utilisation raisonnée des pesticides.

Dérogation temporaire en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole dans le département de la Charente Maritime

Cette dérogation prendra fin le 1^{er} Avril 2011.

PERSONNEL

Contrat aidé de Jean Luc MERCIER : Le contrat s'arrêtera le 17 Novembre.

Arrêt de travail de Cathy TOURNEUR : Reprise de ses fonctions le 19 Octobre.

Permis Poids lourd pour Pascal GALLENON : La formation débutera le 2 Novembre.

Notification de la Commission administrative relative à la proposition d'inscription de Nathalie PICOULET au titre de la promotion interne, sur la liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur territorial – Examen interne

de rédacteur : réussite de Nathalie PICOULET

La commission du personnel sera convoquée pour examiner cette question ainsi que le remplacement de Madame HAMDJ Geneviève admise à faire valoir ses droits à la retraite le 31 Mars 2011.

TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX**Courrier au Président du Conseil général pour attirer l'attention sur la dangerosité du virage situé au lieu-dit le Prioulté, route de Saintes RD128**

La réponse à ce courrier du 29 Septembre est attendue. Un nouveau courrier sera adressé à la Direction des Infrastructures Départementales de Saint Jean d'Angély.

Mise au point sur les travaux (réalisés, ceux en cours et ceux à réaliser)

Monsieur MOREAU a fait le point sur les travaux réalisés concernant la confection d'une passerelle et d'un pont en contrebas de la Coop, Square des Marronniers et l'installation d'un évier et d'un chauffe-eau à la Caverne. Les travaux en cours concernent la caverne et ceux à réaliser concernent la réparation du mur de l'Eglise.

Place de l'Eglise : point sur les travaux réalisés et sur le rapport de la Commission des sites du mercredi 13 octobre – réunion avec le CAUE**(Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) du jeudi 21 octobre – visite de l'expert pour le sinistre occasionné sur le mur**

L'abattage des tilleuls malades a été réalisé. La Commission des sites réunie le 13 Octobre a émis un avis défavorable. La réunion avec le CAUE, le 21 Octobre, a permis de concevoir un nouveau projet d'aménagement de la Place par la plantation de nouveaux arbres. Quant au sinistre survenu sur le muret, un expert a estimé le coût des travaux de reconstruction à 1 150 €.

Atelier municipal : promesse de bail pour la toiture photovoltaïque

Le montant du loyer perçu par la commune s'élèvera à 11 500 € HT payable en un versement unique au moment du début des travaux de construction du bâtiment. Un bail emphytéotique de 20 ans concrétisera cet accord.

Compte rendu de la réunion ERDF (référént tempête) du jeudi 21 octobre

Monsieur Bernard MOREAU a été désigné "Référént Tempête". Il assurera la communication avec ERDF, au nom de la commune, en cas de problème climatique majeur.

Consommation électrique de la Salle de Musique

Un système de programmation pourrait être installé afin de mieux gérer les consommations. Un devis sera sollicité.

INTERCOMMUNALITE**Compte rendu de la réunion des Riverains de la Charente à Taillebourg le mardi 19 octobre**

Monsieur GAUD a présenté au Conseil Municipal une nouvelle étude des sols réalisée avec des relevés topographiques plus minutieux et plus précis qu'auparavant, grâce à des moyens technologiques plus pointus.

Village de Pierre et d'Eau : visite de Madame LAUGRAUD, le mardi 12 octobre - compte rendu de la réunion avec le Conseil général du mercredi 20 octobre à La Rochelle

Un dossier a été constitué et déposé au Conseil Général. Treize communes appartiennent maintenant au réseau Villages de Pierre et d'Eau et font partie des membres fondateurs de l'Association créée à cet effet, dont Port d'Envaux.

Compte rendu de la réunion du Comité syndical de Saintonge romane le vendredi 22 octobre

Il a été présenté par Monsieur BARREAUD. Sujet abordés : Données budgétaires, demandes de subventions, SCOT (schéma de Cohérence Territoriale).

Aides de la Région aux particuliers.**1° : Micro-crédit à taux 0**

Prêt pour les particuliers exclus du système bancaire classique qui ont à faire face à un accident de la vie ou qui souhaitent concrétiser un projet de vie (jusqu'à 4 000 euros remboursés en 6 à 60 mois).

2° : Espace info-énergie – croissance verte

Pour vous guider dans vos choix d'économie d'énergie et les financements possibles (achat d'un véhicule électrique, appareils électro-ménagers à faible consommation, énergie renouvelable, réduction de votre facture énergétique, maisons en bois économes)

Indice indigo 0.820.200.141

3° : Tickets sport

Aux lycéens et apprentis, la Région propose 25 euros de réduction sur votre inscription dans un club fédéral de Poitou-Charentes.

4° : **Aux employeurs**, la Région verse une aide à la qualité pour les contrats d'apprentissage signés à compter du 1^{er} juin 2010.

5° : Plan « Jeunes diplômés »

La Région vous permet de reprendre des études pour faciliter l'accès à l'emploi (avec accompagnement financier possible). S'adresser à l'Université de Poitiers (0549 453 381) ou à celle de La Rochelle (0546 452 677).

6° : Chèques livres régionaux

Ils vous permettent d'acheter ou louer vos manuels scolaires et vos cahiers pédagogiques.

7° : Guide des aides régionales pour les agriculteurs

La consignation des loyers

Quand le bailleur ne respecte pas les obligations mises à sa charge, le locataire peut envisager la consignation des loyers, afin de contraindre le propriétaire à s'exécuter. Il s'agira essentiellement de demandes de travaux non satisfaites.

Contrairement à une idée reçue, il n'est pas possible de verser directement sur le compte d'un tiers. En effet, le locataire sera considéré comme étant en impayé de loyers et encourt la résiliation judiciaire du bail.

Les étapes à respecter par le locataire sont les suivantes :

1. la demande de travaux par écrit
Avant d'entamer une procédure contre le bailleur, le locataire doit toujours prouver qu'il lui a fait préalablement une demande de travaux. Il convient de faire un courrier simple dans un premier temps. Si pas de résultat, envoi d'un recommandé avec accusé de réception mettant en demeure le propriétaire de s'exécuter sous un certain délai est nécessaire.

2. L'assignation

Pour consigner les loyers le locataire doit obtenir l'autorisation du juge d'instance (faire appel à un huissier de justice ou un avocat).

3. Le cas de logements non décents

Le décret du 30 janvier 2002 régit les caractéristiques minimales que doit comporter un logement en location. Si elles ne sont pas respectées, l'article 20-1 de la loi du 6 juillet 1989 dispose que « le juge saisi par l'une ou l'autre des parties détermine, le cas échéant, la nature des travaux à réaliser et le délai de leur exécution. Il peut réduire le montant du loyer ou suspendre, avec ou sans consignation, son paiement et leur durée du bail jusqu'à l'exécution de ces travaux ».

ADIL17 : 05 46 34 41 36
Agence Départementale d'Information
sur le Logement

L'Assemblée générale du Syndicat des Eaux (débat d'orientation budgétaire) aura lieu le 5 novembre

Maison de l'Enfance de Saint Porchaire : inauguration le jeudi 4 novembre à 10 h 30

En présence de Madame Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la famille, Monsieur Dominique BUSSEAU, Président du Conseil Général de la Charente-Maritime et Secrétaire d'Etat chargé des transports, ainsi que des parlementaires de la Région.

ASSOCIATIONS

Les Fous Cavés : Compte rendu de l'Assemblée générale du 8 octobre.

La Raquette port d'envallaise : Assemblée générale du 16 octobre reportée.

Les Fêtes port d'envallaises : Compte rendu de l'Assemblée générale du 25 octobre.

Téléthon : mise au point et programme : il se fera à la Salle Polyvalente.

Commission Jeunesse, compte rendu du mardi 26 octobre :

Accord pour la création d'un terrain de bosses, abri à réaliser par la commune et les jeunes.

QUESTIONS DIVERSES

Mise à jour de la diffusion d'alerte

Présentation par Monsieur GAUD. La commune doit transmettre au service de la Protection Civile de la Préfecture, les numéros de téléphone de 3 élus joignables 24 h / 24 et 7 jours / 7.

Réunion le Samedi 6 Novembre à 11 heures de la Réserve Civile Communale.

2^{ème} plainte pour divagation de chats

Le Conseil Municipal a pris connaissance de ce problème à Saint Saturnin, difficile à résoudre.

Décorations de Noël

La Place des Halles et les grilles de l'école seront décorées.

VENDREDI 27 NOVEMBRE 2010

ABSENTS EXCUSÉS : Mme LUCAZEAU (pouvoir à Mme NEVEUR),
M. BENON.

Préambule

Monsieur Luigi GATINEAU a rendu compte au Conseil Municipal du rapport de la saison estivale 2010 qui fait état d'une bonne fréquentation du port, de la baignade et du Pré Valade.

QUESTIONS FINANCIERES

Le Conseil Municipal a approuvé divers virements de crédits pour un montant de 13 380,64 €, et pour la pose d'un candélabre - Coût 1 796,26 € remboursable sur 5 ans sans intérêts ni frais.

QUESTIONS SCOLAIRES—SIVOS « Syndicat Intercommunale à Vocation Scolaire

Compte rendu des réunions SIVOS et Conseil d'Ecole

La réunion du SIVOS concernait particulièrement l'examen des comptes et la situation de la secrétaire.

Madame NEVEUR a rapporté les principaux points abordés lors de la réunion du Conseil d'école :

- Election de Mesdames BOYER et QUEFFELEC comme représentantes des parents d'élèves auprès du SIVOS.
- Effectifs scolaires en hausse.
- Remise aux parents du règlement de l'école.
- Rappel de la procédure en cas d'accident.

Circulation aux abords de l'école primaire : une nouvelle réglementation de la circulation routière et du stationnement Place Jacques de Grailly sera à l'essai du 1^{er} au 20 décembre.

Le Rapport d'analyse (prélèvement du 16 Novembre à la cantine) conclut à une qualité microbiologique satisfaisante.

URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

La Charente :

Monsieur DAVID a rendu compte de la réunion de la Commission qui concernait :

- paiement dès la première nuitée à l'occasion d'une halte au port.
- desserte électrique du ponton à revoir.
- tarifs des résidents permanents.
- protection des quais.
- pas d'extension de l'apportement dans l'immédiat.
- installation d'un jeu d'eau supplémentaire à la baignade.
- gestion des appointements (répartition des tâches entre Messieurs SIMONNET et GATINEAU)

Il a été évoqué l'idée de tarifs différenciés pour les Port d'Envallois et les personnes hors commune ainsi qu'une révision générale des tarifs.

PERSONNEL

La Commission du Personnel se réunira le 4 décembre 2010 (à l'ordre du jour)

Situation de Madame Nathalie PICOULET et organisation du secrétariat suite au départ en retraite de Madame Geneviève HAMDI.

Avancement de grade de 3 adjoints techniques.

Contrat d'assurance groupe

Un avenant applicable au 1^{er} Janvier 2011 porte la franchise de 10 à 15 jours pour les arrêts de maladie "ordinaires".

TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX

Place de l'Eglise : compte rendu de la commission des sites (25 novembre)

La commission a entériné le projet modifié et a félicité la commune qui a suivi scrupuleusement les directives de l'architecte des Bâtiments de France et du CAUE.

Point sur les travaux réalisés

Les travaux de la Caverne sont terminés. Le ramassage des feuilles mortes, abondantes cette année, a accaparé beaucoup de temps.

Point sur les travaux à réaliser :

a) Atelier municipal

L'appel d'offres est lancé

b) Décorations de Noël

La mise en place aura lieu semaine 48 (29 novembre au 3 décembre).

c) Plantations

Elles auront lieu semaine 49 (du 6 au 10 décembre).

d) Démolition du mur de l'église

Il sera démoli courant décembre.

Economie d'énergie Salle de Musique

Avis favorable du Conseil Municipal pour l'installation d'un système de régulation du chauffage. Coût : 586 € HT.

Utilisation des bâtiments communaux par les associations

Une réflexion est en cours pour une réaffectation des anciens vestiaires du football actuellement occupés par les Fous Cavés, pour l'utilisation de la Salle de Musique et celle de la Salle annexe de la Salle Polyvalente.

Une réunion avec les associations concernées sera organisée début 2011.

INTERCOMMUNALITE

Chemin de la Pierre : visite de Mademoiselle LAVAUD le 9 novembre

Monsieur GAUD a rendu compte de cette visite.

SOS Loyers impayés **0805 160 075**

Un numéro vert pour les propriétaires et les locataires est mis en place par le Ministère du Logement (appel gratuit depuis un poste fixe)

Propriétaire ou locataire, réagissez vite !

En appelant ce numéro vert, les locataires comme les propriétaires bénéficient de conseils et d'un accompagnement adapté à leur situation grâce à une mise en relation rapide avec un juriste de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

Trop souvent, lorsque les situations d'impayés sont détectées et que les travailleurs sociaux interviennent au sein d'une famille en difficulté, la dette locative est déjà importante et il devient alors difficile pour elle d'y faire face.

Locataires, vous avez reçu un commandement de payer : un accord amiable est encore possible. Vous êtes destinataires d'une assignation à comparaître devant le tribunal : présentez-vous à l'audience.

Propriétaires, votre locataire est titulaire d'une aide au logement, savez-vous que vous avez l'obligation de déclarer les impayés à la CAF ou la CMSA ? Des aides sont peut-être mobilisables.

Renseignez-vous sur les démarches à effectuer.

Conseil gratuit, neutre et complet à l'ADIL17 : 05 46 34 41 36

Permanences décentralisées dans tout le département, notamment à :

- Maison de l'Habitat, située 2 Place Saint Pierre, à SAINTES,

Les 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30

- 70bis avenue Jean Guiton

Agréée par le Ministère du Logement, service gratuit

17000 LA ROCHELLE

05 46 34 41 36

05 46 34 13 27

contact@adil17.org

OBJECTIF CITOYEN



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**.

Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la Mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Le Bureau du Service National, c'est aussi la gestion jusqu'à l'âge de 50 ans, des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique des services, une vérification des services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens ou une demande de motif médical ...

vous pouvez prendre contact :

bsn-poi-sai@dsn.sga.defense.gouv.fr

Tél : 05.49.00.24.69-Fax 05.49.00.24.50

courrier : Bureau du Service National de Poitiers – Quartier Aboville - BP 647 86023 POITIERS CEDEX

ou encore sur le site du rectorat de Poitiers :

www.ac-poitiers.fr/eleves/pcitoy

Compte rendu Assemblée Générale du Syndicat des Eaux (débat d'orientation budgétaire)

La cotisation aux Agences de Bassin augmentera de façon significative.

Compte rendu de l'inauguration de la Maison de la Petite Enfance à St Porchaire

La Maison de l'Enfance a été inaugurée par les Secrétaires d'Etat à la famille et aux transports Madame MORANO et Monsieur BUSSEAU le 4 Novembre.

A cette occasion, a pu être présenté l'ensemble des actions menées par la Communauté de Communes en faveur de l'Enfance et la Petite Enfance et qui sont désormais opérationnelles.

Actions de la Communauté de Communes en faveur de la jeunesse et de l'enfance

Un lieu de rassemblement pour les adolescents est en cours de recherche. Un C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) pour les enfants rencontrant d'importantes difficultés scolaires est institué.

Compte rendu Assemblée Générale Solcanpo :

Monsieur GAUD a rendu compte de la réunion du 19 novembre qui avait pour objet de préparer et organiser la collecte nationale de la Banque Alimentaire des 26 et 27 novembre.

ASSOCIATIONS

Réunion de la Commission "Jeunesse" le 27 novembre

Madame GUIBERTEAU a informé le Conseil Municipal des questions abordées à cette occasion.

Compte rendu de la réunion Téléthon du mercredi 17 novembre :

Monsieur TAUNAY a donné le programme des manifestations prévues :

- Randonnée pédestre.
- Journée vélo pour tous.

Compte rendu de l'Assemblée Générale "Raquette Port d'envallaise".

Madame GUIBERTEAU n'a pas pu rendre compte de cette réunion car elle attend le compte rendu de la Présidente.

Assemblée Générale Echappée Belle

Le Bureau a été reconduit, 39 adhérents composent cette association.

Association des Parents d'élèves : marché artisanal les 27 et 28 novembre

Cette association a été baptisée "Les Mouettes Rieuses".

QUESTIONS DIVERSES

Salle Polyvalente : (visite de l'agence Véritas) : Etablissement conforme aux règles en vigueur.

Les parcours du cœur : 2 et 3 avril 2011

Manifestation organisée dans le cadre de la campagne nationale de prévention des maladies cardiovasculaires. Des associations organisatrices sont recherchées.

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine (8 novembre 2010)

Conclusion sanitaire : eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE

Horaires :

Mardi au Samedi
9h00 à 12h00

Médiathèque



LE PRINTEMPS DES POETES 2011

Pour la 13^{ème} édition du Printemps des Poètes, la Médiathèque souhaite éviter les froidures des dates officielles (du 7 au 21 mars 2011) pour attendre de plus beaux jours en avril. La date retenue sera communiquée dans le bulletin d'avril.

Nous vous donnerons rendez-vous dans le pré des poètes pour participer, avec les enfants des écoles, « à la balade des poètes » Les poètes en herbe et les poètes confirmés seront tous bienvenus, également bienvenus ceux qui choisiront le ou les poèmes dans le grand répertoire des poètes connus.

Les poèmes ne seront pas exposés,
mais déclamés par les enfants
et tous ceux qui le désirent
sur le thème « **d'infinis paysages** ».

La balade ne sera belle que si le public est au rendez-vous.

Ainsi, nous exprimerons ensemble les liens profonds qui nous unissent à la nature (mer, montagnes, îles et rivages, forêts et rivières, ciels, vents, soleils, déserts et collines...), nous partagerons nos mémoires des paysages vécus, traversés ou imaginés.

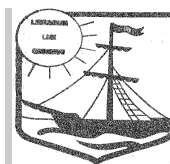
Nous serons simplement l'espace d'un instant, des Poètes sur la terre, et plus amicalement des Poètes dans le pré.

Merci de vous faire connaître si vous désirez être, avec les enfants, un de ces poètes dans le pré.

Dernières acquisitions

Ouragan
Absolument débordée
Rappelle-moi
Purge
La Carte et le Territoire
Le philosophe nu
Apocalypse Bébé
La magie de la chaux
Femmes afghanes en guerre
Scrapboxing
BD Les Légendaires (3,4,5,6)
21 rénovations écologiques en France
Maison naturelle (90 recettes pour une maison saine)
D'Art d'Art !

Laurent Gaudé
Zoé Shepard
Michel Drucker
Sofi Oksanen
Michel Houellebecq
Alexandre Jollien
Virginie Despentes
Willem Fouquaert
Carol Mann
Jean Charles Vaillant
Patrick Sobral
Frédéric et Marie Isabelle Taddei



portdenvaux.mediathèque17@wanadoo.fr
05.46.91.87.86

HORAIRE

jusqu'au 18 juin inclus

Mercredi : de 10 h 00 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 00
Jeudi : de 10 h 00 à 12 h 00
Samedi : de 9 h 00 à 12 h 30

Médiaservice

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, appelez-nous au 05 46 91 87 86. : un choix de livres vous sera porté à domicile.

A lire au coin du feu...



Des photos illustrant plus précisément ce document sont disponibles sur : <http://pc70valcharente.n2000.fr/portdenvaux>

SENSIBILISONS NOUS A L'ENVIRONNEMENT

L'année 2010 était celle de la Biodiversité.

La commune de Port d'Envaux a décidé de s'investir dans cette dynamique. Pour cela, elle s'est engagée dans un contrat Natura 2000 forestier. Ce contrat a été établi pour la parcelle de la Plaine, où se trouvait une ancienne sablière. Le terrain a été recolonisé par une frênaie alluviale, les arbres ayant tous le même âge.

L'objectif de ce contrat est l'amélioration de la biodiversité par une orientation des pratiques de gestion forestière. Il bénéficie de subventions européennes.

Quatre types d'opérations vont pouvoir se dérouler dans ce cadre :
l'irrégularisation de boisement par la réalisation d'éclaircies,
l'entretien de frênes têtards
la mise en défens d'habitat d'intérêt communautaire.
la restauration d'une mare forestière,

Les travaux dans le cadre de cette action ont commencé en Octobre 2010:

L'entretien de frênes têtards

L'entretien de 35 frênes têtards a été réalisé (sur le site d'une ancienne clôture).

Pour l'entretien d'un frêne têtard, un jeune têtard sera créé et deux autres frênes plantés.

L'intérêt de ces frênes têtards est multiple :

- zone de vie notamment pour la *Rosalie des Alpes*, zone de refuge ou d'abri pour de nombreuses autres espèces ;
- paysager,
- rôle écologique et fonctionnel des haies
- fixateur de berge.
- diversité des écosystèmes disponibles pour la faune et la flore.

L'irrégularisation du boisement alluvial

Au sein de l'ancienne sablière, deux trouées, d'un diamètre de 20 mètres, ont été créées. Elles vont permettre un rajeunissement du boisement par le développement, de jeunes arbres. Certaines essences d'arbres comme le chêne vont être ainsi favorisées. Pour cela, quelques arbres limitant leur développement ont été coupés. L'ensoleillement de la tête de ces chênes est donc maximal.

Ces travaux vont permettre une diversification des classes d'âges des arbres et donc d'améliorer la diversité biologique du futur boisement.

À l'occasion de ces travaux, certains d'entre vous ont pu voir que le débardage du bois s'est fait avec des chevaux. Pour une

meilleure accessibilité et le respect écologique du lieu.

C'est aussi une façon de renouer avec nos traditions ancestrales, comme d'ailleurs la taille d'arbres têtards.

La mise en défens

La mise en défens consiste en la protection du boisement alluvial par la mise en place de clôtures qui limiteront la pénétration des bovins. Et ainsi les jeunes pousses pourront plus facilement se développer

La restauration d'une mare forestière

Une mare sera restaurée en 2011.



Rassemblement en fagot



La restauration consiste en un déboisement des pourtours de la mare afin de permettre son ensoleillement. Un curage « *vieux-fonds vieux-bords* » sera réalisé si besoin.

L'intérêt de cette restauration est de rétablir les fonctionnalités écologiques de la mare et d'augmenter sa capacité d'accueil, ainsi que le développement de la végétation aquatique et herbacée. La conservation des dépressions humides est primordiale, en particulier pour le maintien des amphibiens et des libellules. Cette restauration participe à la mosaïque d'habitats naturels, et au maillage des mares.



Fagots rassemblés et tirés à l'aide d'un trinquaballe



LE CENTRE REGIONAL

Le Centre Régional de la propriété forestière de Poitou-Charente et la Fédération Régionale Sylvicole nous informent du programme des réunions forestières année 2011
Retrouvez ce programme en ligne sur :

<http://www.crpf-poitou-charentes.fr>



FORMATION

BAFA—BAFD

Inscription en ligne :
www.ma-formation-bafa.fr

Familles rurales 17
21, Rue des Vendagnes
17100 SAINTES

charentemariti-
me@famillesrurales.org

Infos: 05.46.93.46.83

Le service civique décline six dispositifs destinés à promouvoir l'engagement au service des autres.

L'engagement de service civique : ce dispositif s'adresse au plus grand nombre. Il a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale à travers des actions de caractère éducatif, culturel, environnemental, humanitaire, sportif... en France ou à l'étranger. Il s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans, pour une durée de 6 à 12 mois, auprès d'une association ou d'une collectivité territoriale.

Le volontariat de service civique : il poursuit globalement les mêmes objectifs dans le même cadre, mais s'adresse à des personnes de 25 ans ou plus.

Le service volontaire européen : les missions de service volontaire européen contribuent, au travers de projets individuels ou collectifs, aux échanges interculturels, à la protection de l'environnement et à la cohésion sociale de l'Union européenne. Il faut être âgé de 17 à 30 ans. La mission, de 2 à 12 mois, se déroule dans un des pays membres ou partenaires de l'Union européenne, auprès d'une association agréée.

Le volontariat international en entreprise : ces missions s'inscrivent dans la continuité des actions de coopération économique menées par la France. Les missions ont lieu à l'étranger, durent de 6 à 24 mois et s'effectuent dans une entreprise de rang international. Réservé à des étudiants en formation commerce ou finances.

Le volontariat international en administration : il s'adresse à des jeunes de 18 à 28 ans et se déroule à l'étranger dans une ambassade, un établissement culturel ou un laboratoire scientifique. Réservé à des étudiants.

Le volontariat de solidarité internationale : il a pour objet une mission d'intérêt général dans les pays en voie de développement dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire. La mission est de 6 à 24 mois, dans un pays européen, auprès d'une association internationale agréée par le Ministère des Affaires étrangères.

Volontariat - Service Civique :

Mode d'emploi

www.service-civique.gouv.fr

Agence du service Civique 95, avenue de France 75013 Paris
Tél : 01 40 45 90 00

Le Service civique :

Qu'est-ce que c'est ?

Un engagement volontaire pour tous les jeunes de 16 à 25 ans pour une mission d'intérêt général reconnue prioritaire pour la Nation.

Sur période de 6 à 12 mois.

*Versement d'une indemnité de 440 €/net par mois, prise en charge par l'Etat
Prestation en nature ou en espèce d'un montant de 100 € (frais d'alimentation ou de transport...) à la charge de l'organisme d'accueil.*

Régime complet de protection sociale financé par l'Etat (risques – validation au titre de l'assurance vieillesse).

Effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'international.

Quelle mission proposée aux jeunes volontaires ?

Exemple :

Culture et loisirs : Initier des jeunes aux pratiques culturelles en organisant des visites dans des musées lors d'expositions,

Développement international et action humanitaire :

Aider à la scolarisation ou participer à des projets agronomiques.

Education pour tous :

Aider à combattre l'illettrisme ou la déscolarisation en accompagnant des jeunes dans des ateliers de lecture ou de loisirs

Environnement :

Sensibiliser la population au respect de l'environnement, au tri des déchets, aux économies d'énergie.

Intervention d'urgence en cas de crise :

Aider à la reconstruction de sites endommagés par une catastrophe naturelle et accompagner les populations.

Mémoire et Citoyenneté :

Participer à de grands chantiers de restauration de sites historiques, la contraception, développer les loisirs à l'hôpital...

Solidarité

Offrir aux personnes âgées ou isolées une aide concrète dans la vie quotidienne

Sport : accompagner dans le cadre de pratiques sportives des personnes n'ayant pas accès au sport, pour des raisons physiques ou sociales : personnes âgées, enfants et adultes handicapés ou fragiles, etc...

Quelles obligations pour la structure d'accueil ?

Un tutorat

Une formation civique et citoyenne

Accompagnement des jeunes dans leur projet d'avenir

Veiller à la diversité des profils des jeunes accueillis



RANDONNÉE PÉDESTRE MUNICIPALE

C'est encore une fois un temps fort maussade qui s'annonçait la veille et au petit matin de ce deuxième dimanche d'octobre. Cela n'empêcha pas une quinzaine de marcheurs invétérés de se rassembler au parking du Pré Valade pour une balade sur « des chemins que nous n'avions pas pris ensemble depuis quelque temps ». Pourtant, cette fois-ci, la pluie avait cessé au moment du départ et eut la très bonne idée de ne pas refaire d'apparition de toute la matinée, ce qui permit une promenade plus confortable qu'au mois de mai.

Le thème de cette randonnée aurait alternativement pu être le nombre 10. En effet, les premiers kilomètres furent parcourus d'un pas alerte et nous permirent, après une heure de marche, de parvenir au Chêne Besson à dix heures dix minutes dix secondes en ce dixième jour du dixième mois de l'année 2010, instant que nous n'avons pas manqué d'immortaliser par la photo du groupe que vous pouvez admirer ci-contre. (Les choses auraient bien sûr été encore plus parfaites si nous avions randonné au cœur de la Forêt d'Orient*, mais bon, ç'aurait été un peu loin...).

Ce fut en tout cas encore un agréable moment de plaisir partagé à déambuler ensemble sur nos chemins qui, même lorsqu'on les a de nombreuses fois parcourus, n'en finissent pas de nous paraître toujours aussi charmants. Alors, rendez-vous au printemps prochain et : « À bientôt d'un bon pas ».

* la forêt d'Orient se trouve dans le département de l'Aube (10).



CONTRÔLE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL LORS DE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES.

La nouvelle loi portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle 2) du 12 juillet 2010 a modifié les conditions de vente des immeubles à usage d'habitation non raccordés au réseau public d'assainissement collectif.

À partir du 1^{er} Janvier 2011 (au lieu du 1^{er} Janvier 2013 initialement prévu) le dossier de diagnostic technique lors de la vente d'un immeuble à usage d'habitation devra obligatoirement comporter en plus des documents déjà prévus (plomb, amiante, performance énergétique, etc...), le document établi pour le contrôle du système d'assainissement individuel datant de moins de trois ans.

La commune ayant délégué la compétence en ce domaine au Syndicat des Eaux c'est donc lui qui assure les différents contrôles d'assainissement non collectif.

Les vendeurs d'un immeuble à usage d'habitation devront donc s'adresser à lui pour l'établissement de ce document. Pour notre secteur :

Syndicat des eaux de Charente Maritime
Agence SAINTONGE 131 cours Genêt – B.P. 50517
17119 SAINTES CEDEX
Tél : 05 46 92 39 87 - Fax : 05 16 44 06 09
saintonge@sde17.fr



Des exemplaires du document permettant de demander ce contrôle sont disponibles en mairie. On peut aussi se le procurer sur le site internet du Syndicat des Eaux : www.sde17.fr où l'on pourra trouver toutes les informations nécessaires.

Cette échéance est l'occasion de rappeler que toutes les habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif doivent être équipées d'un système d'assainissement individuel et que celui-ci doit être entretenu régulièrement et contrôlé selon une périodicité inférieure à 10 ans. En tout état de cause toutes les installations de ce type devront avoir été contrôlées par le Service Public d' Assainissement Non Collectif (SPANC pour Port d'Envaux : le Syndicat des Eaux) avant le 1^{er} Janvier 2013.

Malvina

Il avait coutume de faire la sieste chaque jour, ici, en face la mer, au pied du phare de Chassiron. La municipalité avait fait poser un banc sur la falaise et par tous les temps, on pouvait l'apercevoir, fumant sa pipe, les mains posées sur sa canne. Derrière, c'est la lande avec ses odeurs de miel et de thym. Les herbes et les arbres sont tous inclinés dans la même direction, poussés par les vents dominants. Devant, ce sont les rochers, découverts à marée basse, où les oiseaux de mer se chamaillent à longueur de journée.

Ce jour là, Alphonse, dit « Fonfonse », dormait profondément. Il sortait d'un repas de famille copieusement arrosé. Il ne vit pas la sterne posée sur le pommeau de sa canne. Elle resta un moment à le regarder d'un œil malicieux, puis s'envola. A son réveil, le regard d'Alphonse fut attiré par un éclat brillant sur le rocher : une coquille d'huître avec à l'intérieur une petite perle. Il la déposa précieusement dans sa tabatière et n'y pensa plus.

L'oiseau revint souvent le voir, profitant de son sommeil. A chacune de ses apparitions, il y eut un cadeau, mais le vieil homme n'avait pas une très bonne vue et les perles restèrent au fond de leur coquille.

Pourtant, à chacune de ses siestes, il faisait un rêve, toujours le même. Il arrivait en voilier sur une île sauvage où se trouvait une petite maison basse, couverte de chaume. Il accostait, empruntait un sentier escarpé, bordé d'amandiers qui le conduisait à la maison. Il rencontrait alors une femme de toute beauté. Elle s'appelait Malvina et avait choisi la solitude. Pourtant, elle avait certainement été riche, vu la magnificence de ses bijoux. Elle l'accueillait devant la porte avec un grand sourire, lui offrait un verre d'eau. Ils s'attablaient sous la treille, ils restaient ainsi, sans parler, puis elle l'accompagnait à son bateau. A ce moment là, il se réveillait avec la sensation d'un frôlement d'aile et surtout l'impression que quelqu'un le regardait d'un air malicieux.

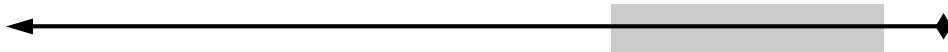
Ce rêve lui donnait chaque jour de plus en plus de bonheur et il n'en parla à personne. Ses enfants et ses amis ne comprenaient pas pourquoi il insistait, par tous les temps, pour qu'on le conduise au bord de la falaise.

Un soir, on le trouva inanimé, toujours appuyé sur sa canne. Il souriait en tenant son poing fermé. Dans le creux de sa main, une petite perle était incrustée, on aurait dit un œil d'oiseau...

Ses parents et amis, selon son désir, dressèrent une grande table au bord de la falaise. Tout le village fut invité. A la fin du banquet, on jeta ses cendres dans la mer. Personne ne vit la sterne qui tournait en rond, très haut dans le ciel...

Il paraît que l'on peut trouver des huîtres perlières au large de Chassiron, mais ce n'est certainement qu'une légende !...

Jacqueline GAUD,



Malvina

He was accustomed to having a siesta here each day, opposite the sea, at the foot of the Chassiron lighthouse. The council had put a bench on the cliff and in all weathers one would see him smoking his pipe, his hands resting on his walking stick. Behind is the moorland with its scents of honey and thyme. The grasses and trees are all leaning in the same direction, pushed by the prevailing winds. In front there are the rocks, uncovered at low tide, where the sea-birds squabble all day long.

One day Alphonse, nicknamed "Fonfonse" slept soundly having left a family meal, well oiled. He did not see the stern sitting on the knob of his walking stick. She rested a moment, regarding him mischievously, then flew off. When he awoke, Alphonse's eye was caught by a bright sparkle on the rock : an oyster shell with a small pearl inside. He carefully put it into his tobacco pouch and thought no more about it.

The bird often returned to look at him, taking advantage of his sleep. Each time she came back there was a present but the old man's eyesight was not very good so the pearls remained in the base of their shells.

However, at each siesta he had a dream, always the same. He arrived, in a yacht, on a wild island where he found a small low house with a thatched roof. He approached, taking a steep path bordered by almond trees which took him to the house. He then met a woman of great beauty. She was called Malvina and had chosen to live in solitude. However, she was certainly rich given the magnificence of her jewellery. She welcomed him at the door with a big smile, offering him a glass of water. They sat at the table, under the vine. They stayed like that, without speaking, and then she accompanied him to his boat. At that moment, he awoke with the impression of brushing wings and above all, the impression that someone was looking at him mischievously.

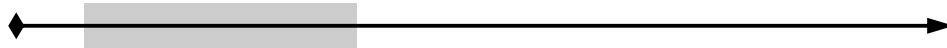
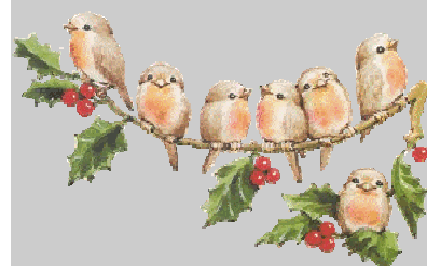
This dream, gave him more and more contentment each day, and he didn't speak of it to anyone...His children and friends did not understand why he insisted, in all weathers, that they drive him to the edge of the cliff.

One evening, he was found lifeless and, as usual, leaning on his stick. He was smiling, his fit closed and with a small pearl encrusted in the hollow of his hand, one would say a bird's eye...

His relatives and friends, according to his wishes, set a large table at the edge of the cliff. The entire village was invited. At the end of the banquet they threw his ashes into the sea. Nobody saw the stern circling high in the sky.

It is said that one can find oyster pearls around Chassiron, but it is certainly only a legend...!

**Traduction faite par les Anglais
pendant le cours de conversation française.**



**LISTE DES ASSISTANTES
MATERNELLES AGREES DE
PORT D'ENVAUX**

DTAS Saintonge Romane

BIDAUX Sylvie : 0546926852
DELABROSSE Valérie : 0546915844
GAUTHIER Sylvie : 0546914301
LAMBERT Esther : 0546918402
PALMIER Nathalie : 0546919714
LASSERRE Catherine : 0633788435
MONTORO Cindy : 0630479643

LE SERVICE BABY-SITTING

**Bureau Information Jeunesse
Mission Locale de la Saintonge
15, rue St Eutrope—BP 700 67
17103 SAINTES CEDEX
05.46.97.49.50**

Parents:

Le service Baby-Sitting du Bureau
Information Jeunesse de Saintes, vous
permet de trouver rapidement le ou la
Baby-sitter répondant à vos attentes.

Baby-sitters :

Tu as 18 ans ou plus ?
Tu cherches un job occasionnel ?
Tu es responsable ?
Deviens baby-sitter !
Le service Baby-sitting te permet de
proposer tes services pour la garde
occasionnelle d'enfants.

Animations :

Tout au long de l'année
« Opération Baby-sitting dating »
(rencontre et échanges entre parents
et Baby-sitters sous forme d'entretiens
express de 8 mn).

**Info Baby-sitting avec la présence
de pros sur le thème :**

« avoir de bonnes informations sur la
garde d'enfants » : embauche,
rémunération, assurances ...

La Réserve civile et le Plan communal de Sauvegarde

Le 6 novembre à 11 heures, à la mairie, a eu lieu une réunion avec
« **La Réserve civile** » dont font partie :

Chantal et Jean-Philippe Guibert
Régis, Hervé Guiberteau
Denis Duriez
Jean-Luc Mercier
Thierry Gayant
Cathy Tourneur
Vincent Rabier
Jean-Jacques Vrillaud
François Chène
Edmond Neveur

Ont été brossées, durant cet entretien, les grandes lignes du « **Plan communal de Sauvegarde** » dans lequel la Réserve civile, les employés communaux, ainsi que les membres du Conseil Municipal, interviennent.

Le « Plan communal de Sauvegarde » comporte :

- 1° - l'organisation d'un **Poste de Commandement** situé à la mairie, sous l'autorité du Maire ou d'un Adjoint.
- 2° - les actions dévolues à la Réserve civile et au personnel communal
- 3° - les mesures spécifiques pour faire face aux risques recensés
- 4° - le recensement des dispositions prises en matière de sécurité civile pour toute personne implantée sur la commune

La **Réserve civile** sera équipée de gants, casques et baudriers. Les frais sont pris en charge par la commune.

Cela va mieux en le disant !!

Pour que les employés municipaux n'aient pas à pallier l'incivilité de certains, qu'il nous soit permis, à l'heure des vœux, d'ajouter à la liste des demandes de respects (respect des limitations de vitesse, respect des autres, respect de la nature, respect du travail des autres...) le respect des lieux du tri du verre. Merci



LE COIN DES ASSOCIATIONS

VILLAGE DES ASSOCIATIONS

Les associations Port d'Envalloises vous donnent rendez vous :

Samedi 22 Janvier de 10 h à 12 h 00 à la Salle des Fêtes

Pour leur :

VILLAGE DES ASSOCIATIONS

Vous y rencontrerez les membres organisateurs, qui, pour vous et vos enfants œuvrent sur notre Commune.

Chaque association présente ses activités sous forme de plaquettes papier, supports vidéo, ou démonstrations.

C'est un moment convivial où nous avons le plaisir de faire connaissance avec les nouveaux arrivants de la Commune.

A cette occasion, Monsieur le Maire présentera ses vœux avant de conclure la matinée par le Pot de l'Amitié.

Nous vous espérons nombreux pour soutenir nos associations, et peut être vous permettre de découvrir votre future activité.

A très bientôt.

APE : LES MOUETTES RIEUSES

L'association des Parents d'Elèves du RPI de Port d'Envaux/Crazannes :

Emmanuelle DAVIGNON	présidente	05.46.92.96.20
emma.davignon@orange.fr		
Thierry HUC	Vice-président	05.46.90.31.74
thierry.huc@orange.fr		
Sandrine MONDOU	Trésorière	05.46.98.68.13
Bastien GAMBLIN	Trésorier-adjoint	06.11.20.30.61
gamb7@orange.fr		
Céline LEGRAND	Secrétaire	05.46.96.20.87
legrandceline@sfr.fr		

Un nouveau bureau a été élu le jeudi 23 septembre 2010, et afin de différencier l'Association des Représentants de Parents d'Elèves, nous avons décidé de lui donner un titre. Désormais, l'association se nomme : APE RPI PORT d'ENVAUX/CRAZANNES « LES MOUETTES RIEUSES »

L'Association des Parents d'Elèves du RPI PORT D'ENVAUX/CRAZANNES « LES MOUETTES RIEUSES » vous présente son programme pour l'année 2011 :

Samedi 29 janvier : Boum des enfants (du CP au CM2) l'après-midi à la Salle des Fêtes de Port d'Envaux musique avec DJ et boules à facettes ! Goûter.

Dimanche 20 mars : carnaval l'après-midi à la Salle Polyvalente de Port d'Envaux défilé dans les rues , goûter , jeux pour enfants.

Dimanche 01 mai : bourse de l'enfance de 10h à 18h à la Salle Polyvalente de Port d'Envaux 3 € le mètre linéaire , réservation au 05.46.92.96.20 ou 05.46.98.68.13.

Samedi 18 juin : fête des écoles et kermesse sur plusieurs sites à Port d'Envaux.

La Commission « Jeunes » continue son travail.

A la réunion de fin octobre, 14 jeunes étaient présents. Nous avons entendu leurs souhaits qui sont de créer sur la Commune un terrain de bi-cross et un abri pour leur permettre d'avoir un lieu où se retrouver.

Nous nous sommes réunis sur les lieux (derrière la salle polyvalente pour leur proposer un terrain). Ils ont maintenant à mener à bien leur projet en nous proposant sur papier un croquis de bosses pour qu'ensuite intervienne une entreprise spécialisée qui construira les bosses de terre. En parallèle de ce projet, il sera fixé un ou deux mercredis où des jeunes volontaires et disponibles viendront donner un coup de mains à l'équipe technique municipale pour la construction d'un abri en bois.





CLUB DE PHILATELIE

Envoyer une lettre est encore un luxe.

France 1852

Tous les français n'ont pas la possibilité de s'adonner au plaisir de la correspondance. Un timbre à 25 centimes représente en effet le 1/8^{ème} d'une journée de travail de beaucoup d'ouvriers, ce qui est considérable. Sur ce chapitre, il n'est pas difficile de constater que les choses auront évolué dans le bon sens ...

Le 1^{er} mars 2005, le prix du timbre destiné à affranchir une lettre de moins de 20g pour la France est passé à 0,53€. Si en se basant sur le smic du 1^{er} juillet 2004 et sur la semaine des 35 heures, on se livre au même calcul, on verra que le timbre à 0,53€ représente grosso modo 1/100^{ème} de la journée de travail d'un travailleur payé au Smic. Sans doute, ce calcul pourrait être affiné ; il n'en donne pas moins une idée de l'évolution du coût du timbre pour l'usager.

LES ROBINS DU COIN

Bonjour à tous

Une année qui s'écoule avec un bilan positif sur la fréquentation du Club. Les enfants rivalisent d'adresse pour donner le meilleur d'entre eux, tandis que les adultes se détendent après une journée de travail. Bienvenue aux nouveaux, qui doivent être à jour sur le planning (il faut faire partie du Club pour comprendre). Je rappelle les horaires pour le tir à l'arc :

Le lundi soir, de 18h00 à 20h00 pour les petits en deux groupes et de 20h à 22h pour les adultes à la Salle Polyvalente. Et pour finir, je souhaite une Bonne et Heureuse Année à tous ceux qui lisent ces quelques lignes.

Le Président,

Pour tous renseignements : 0682966898 ou 0663693589



LES FETES PORT D'ENVALLOISES

A la suite de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 25 octobre les « Fêtes Port d'Envalloises » ont retenu les dates des vendredi 29, samedi 30 avril et dimanche 01 mai pour donner leur spectacle annuel. L'équipe diminue avec le départ de Stève appelé vers de nouveaux horizons par son travail. Elle est composée cette année de 5 femmes, 2 hommes et notre jeune Gonzague qui veut bien continuer l'aventure avec nous. A partir du mois de janvier les répétitions auront lieu tous les mercredis soirs, avec l'aide de Damien, notre metteur en scène.

« **Ine goutte de noa** » pièce choisie en patois sera interprétée par 6 acteurs et pour les autres une pièce en français reste à trouver, recherche bien compliquée le nombre d'acteurs masculins étant limité. Le concours de pétanque a réuni 23 équipes par un bel après midi ensoleillé, ce qui a favorisé la bonne humeur et la buvette... Un petit groupe a terminé la journée autour d'un bon repas au « Gabarier ». Merci à Christian pour sa participation en offrant 6 pizzas pour les lots. Date du prochain concours : le samedi 3 septembre 2011. Le bureau a été renouvelé du tiers de ses membres (en gardant les mêmes !) et se voit enrichi d'une secrétaire adjointe Pierrette MENAUD.

LE COIN DES LAPIDIALES...

L'année 2010 s'est effacée de nos calendriers sur la pointe de décembre. Bienvenue à la suivante.

Dans notre culture occidentale, elle porte le numéro 2011 tatoué sur ses douze mois. N'étant pas adeptes de numérologie, nous ne saurions y voir quelque présage que ce soit, bon ou mauvais.

Toutefois, après avoir ausculté cette suite de chiffres, on ne lui a rien trouvé de particulier, si ce n'est une répétition finale qui, c'est le souhait que nous formons, pourrait indiquer un redoublement de l'année précédente.

Nous l'espérons en tout cas parce que, l'an 2010, on l'a bien aimé ! Enfin, celui des Lapidiales, celui de nos dix ans parce qu'il faut se garder de généraliser à l'ensemble de notre communauté... Mais passons, là n'est pas le sujet.

Vous aussi, vous avez aimé notre saison dernière ? Vous allez adorer la prochaine. Il est un petit peu tôt pour vous en donner tous les détails, mais on va tâcher de rester au même niveau.

On vous annoncerait bien quelques surprises mais alors, elles n'en seraient plus, des surprises !

Attendez-vous pourtant à de belles résidences de sculpteurs ainsi qu'à quelques retrouvailles qui ne vous décevront pas.

Pour patienter, vous pouvez toujours consulter quelques livres de recettes de cuisine au four à feu de bois...

Que la nouvelle année vous soit douce et sans douleurs, qu'elle coule paisiblement comme la Charente et qu'elle vous permette de vivre vos rêves.

Profitez-en, régalez-vous amis Port d'Envallois, parce qu'en 2051 ou 2052, il vous paraîtra bien loin l'an 2011 !

Motards santons

Une bonne fin de saison de notre championnat de France-Tourisme car nous avons le titre de 1^{er} Pilote Ligue Poitou-Charentes et le titre de 1^{ère} Passagère Ligue Poitou-Charentes. La remise du trophée a eu lieu le 18 décembre à Saintes par le Comité départemental Moto de la Charente-Maritime (un grand bravo à Gérard et Francette).

Notre Assemblée Générale avec le Moto-club Rochelais confirme Gérard AUXIRE, Président des motards santons (le siège restera à Port d'Envaux chez Christian « Bistrot des Halles ») et vice-président du Moto-club Rochelais.

Quelques dates sont confirmées pour notre saison 2011 :

- * Les amoureux de la bécane à Port d'Envaux le 13 février 2011
- * Repas Motards « LULU et DEDE » à la Salle des Fêtes de Port d'Envaux le 14 Mai 2011
- * Rassemblement des Motards Santons du 13 au 15 Juillet 2011 à Port d'Envaux

Et d'autres dates à confirmer ultérieurement.

Nous avons participé comme tous les ans au TELETHON Motards (Tour de France) : l'étape, cette année, à Tonnay-Charente avec le club des MILLE PATTES, le vendredi soir 3 décembre, et avons participé au TELETHON de Port d'Envaux, le dimanche 5 décembre.

Renseignements : MOTARDS SANTONS Gérard 06.14.17.42.00

Inscription : 6 € pilote et 4 € passagère.





CLUB L'AUTOMNE

Le club de l'Automne est une association qui rassemble les aînés des communes de Plassay, Crazannes, Port d'Envaux et aussi des autres communes environnantes.

Elle propose 2 fois par mois à la Salle des Fêtes de Port d'Envaux des jeux de société (jeux de cartes, scrabble, etc...) goûters, anniversaires...

Elle organise des repas avec animations en fin d'année et au Printemps.

Elle organise pour ceux qui le souhaitent des voyages pour découvrir des sites, des animations prestigieuses, des spectacles.

ENEZ NOUS REJOINDRE, NOUS VOUS ACCOMPAGNERONS !

Le 2ème et le 4ème MARDI de chaque mois, venez-vous inscrire auprès des membres du club à la Salle des Fêtes de Port d'Envaux entre 13h30 et 17h00.



ECHAPPEE BELLE

Et oui, cela fait déjà un an que le Foyer Rural « Echappée Belle » est créé. Les Foyers Ruraux sont des Associations d'Education Populaire, d'Education Permanente et de Promotion Sociale. Les Foyers et les Associations contribuent à l'animation et au développement global du milieu rural.

Notre première AG a eu lieu le mardi 23 novembre 2010, le bureau a été réélu :

- Présidente : Christelle RABIER
- Vice-Présidente : Nathalie PICOULET
- Trésorière : Isabelle RAVAUD
- Trésorière-Adjointe : Chantal PELLO
- Secrétaire : Céline SYRE
- Secrétaire-Adjointe : Laurence GAYANT

La prochaine Assemblée Générale aura lieu en Juin 2011, afin de déposer les projets à venir, les montants des cotisations, etc...

Nous avons organisé en Octobre, un bal country dont nous sommes très fières, car nous avons eu 205 entrées.

Les cours, ont toujours lieu à la Salle des Fêtes, dans la bonne humeur, tous les mercredis, sauf pendant les vacances scolaires pour les enfants :

- 17h00 à 18h00 : Gym pour enfants de 6 à 10 ans, avec Céline et Isabelle.
- 18h30 à 20h45 : LIA/STEP/COUNTRY avec Nathalie.

Prochaines manifestations:

- 22 janvier : Journée des Associations
- 05 Mars : Bal folk

Comptant sur vous à la rentrée prochaine, pour faire « éliminer » tous les chocolats mangés pendant les vacances, toute l'équipe d'Echappée Belle, vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

STEPPEZ VOUS BIEN !
Nathalie



CŒUR DE SAINTONGE RUGBY

Et si on jouait au rugby ?

C'est ce qui a dû se dire pendant les vacances d'été du côté de Crazannes et Port d'Envaux. En effet, avec le plus grand plaisir, nos effectifs de l'école de rugby se sont enrichis de jeunes éléments des villages voisins.

Les initiations auprès des écoles du regroupement scolaire ont permis de créer l'étincelle de l'ovalie chez certains. Nous nous en félicitons. Certains enfants, on le sait, car ils nous le disent, voudraient jouer au rugby, mais maman dit que c'est un sport brutal où l'on se blesse ! Ah ? Pourtant le rugby à la Mutuelle des Sports n'apparaît que très loin comme sport traumatogène, bien après les sports mécaniques, de combat ou le football.

Preuve en est : les fermetures éclair de nos sacs à pharmacie sont rouillées pour n'avoir pas, ou si peu servi, depuis 4 ans. Alors pour Noël papa et maman pourraient faire un geste et offrir une licence au fiston à « Cœur de Saintonge Rugby » !

4 belles équipes cette année vont porter les couleurs marine et vert sur les terrains de Poitou-Charentes et peut être plus loin ! Une partie de la recette de la randonnée pédestre pourrait servir à un voyage culturo-sportif de fin d'année.

D'ores et déjà les résultats sont là. Les moins de 9 ans cartonnent, les moins de 15 ans en association avec Pons sont invincibles tandis que les moins de 11 et moins de 13, dont les équipes furent remaniées à l'inter-saison, pointent le bout de leur nez.

Le club assure cette année la formation de Cyril Cluzan au grade d'éducateur EDR, responsable des moins de 11 ans. Côté Loisirs, la fin de saison approche, fermeture le 18 Décembre et reprise fin Février.

Tout le Club attend la modernisation du stade avec éclairage, arrosage et vestiaires supplémentaires pour que 2011 soit d'un grand cru pour notre club communautaire.

Allez Père Noël ! Dépose-nous un ballon ovale sous le sapin pour que nous rêvions de grands espaces avec les copains sur une belle pelouse sans fossé et sans grillage, avec pour seul horizon, la ligne d'essai, seul but de notre combat, de notre engagement et de notre solidarité !

Meilleurs Vœux à toutes et à tous !

Le Président : Alain Dumas





FOUS CAVES

Houba Houba,

Et oui, c'est nous que revoilà... pour votre plus grand plaisir, on en est sûr !!! Tout d'abord, l'équipe Fous-cavienne est heureuse de vous présenter ses Meilleurs Voeux pour cette nouvelle année.

Une nouvelle année 2011 « Fous Cavés » qui repart avec une nouvelle secrétaire dans un bureau surmotivé (on remercie Bea pour ses loyaux et dévoués services et lui souhaitons bonne route dans sa nouvelle association). Donc le bureau est :

Florent Michaud : Président

Laurent Sarrazin : Trésorier

Audrey Duranceau : Secrétaire

Pour le Conseil d'Administration, nous comptons toujours sur Fabrice, Renaud, Manu, Nicolas, Géraldine et nos 2 nouveaux, Kieron et Michaël.

On regrette le départ de Julie et Carole et nous les remercions de leurs voyages « fous cavés ».

Vous étiez toujours aussi nombreux à vous joindre à nous lors du CA pour prendre connaissance du bilan moral et financier de la 9ème édition des « fous cavés », et nous tenons particulièrement à vous adresser nos sincères remerciements pour votre soutien.

Cette 9ème édition est d'un point de vue général une réussite. L'organisation est toujours plus performante et l'équipe « fous cavés » toujours aussi réactive, ce qui a permis au Festival de se dérouler dans les meilleures conditions.

En revanche, cette année, pour la première fois, nous subissons, tout comme les autres festivals qui se sont déroulés cet été dans la région, un bilan financier négatif. Nous déplorons une perte de 11000 € qui s'explique par le manque de fréquentation du vendredi et samedi soir, et par quelques dépenses inattendues de dernière minute.

Cette perte a été comblée par l'apport financier de certains membres de l'équipe, et nous les remercions de ce soutien. Pour le reste du déficit, il a été organisé 2 lotos en novembre et 2 autres vont venir s'ajouter en début d'année : le 23 Janvier et le 20 Février 2011 toujours à Pont L'Abbé pour pallier ce problème de trésorerie.

Malgré tout ça, nous restons plus que jamais motivés car l'année qui arrive est signe d'un événement important au sein des « fous cavés ». Et oui ! les 10 ans, Petits « fous cavés » sont devenus Grands ! Cette nouvelle édition 2011 sera placée sous le signe de la fête qui sera l'occasion d'un grand merci, à ceux qui sont là, ceux qui ont été là ou malheureusement plus là, mais qui ont permis à cette association de perdurer, de grandir, et de dynamiser notre petite commune chaque année.

Petit rappel comme d'habitude : Si vous souhaitez devenir bénévole lors de nos manifestations, échanger votre savoir-faire, vous amuser, ou tout simplement nous soutenir afin de continuer à promouvoir la culture sous toutes ses formes : un seul numéro : Audrey au 06 76 22 77 53 et l'adhésion reste à 10 € pour l'année en cours.

Merci pour nous :)

Pour plus d'informations concernant les « fous cavés » et ce qui les entoure, vous pouvez aller visiter le mspace : www.myspace.com/lesfouscaves ainsi que notre site internet www.lesfouscaves.com

Pour nous joindre : Florent au 06 08 23 18 56 ou par mail : association.lesfouscaves@gmail.com



MESSES à 10h30**secteur de Saint-Porchaire****Janvier :**

Dimanche 2	SOULIGNONNE
Dimanche 9	PLASSAY
Dimanche 16	SAINT-PORCHAIRE
Dimanche 23	BEURLAY
Dimanche 30	SAINT-PORCHAIRE

Février :

Dimanche 6	CRAZANNES
Dimanche 13	LES ESSARDS
Dimanche 20	SAINT-PORCHAIRE
Dimanche 27	PLASSAY

Mars :

Dimanche 6	PORT D'ENVAUX
Mercredi 9	18h PONT L'ABBE Les Cendres
Dimanche 13	ROMEGOUX
Dimanche 20	SAINT-PORCHAIRE
Dimanche 27	BEURLAY

Tous les samedis 18h messe à
SAINT-PORCHAIRE

Secteur de Pont L'Abbé

Tous les dimanches matins
à 10h30

**ETAT CIVIL****Naissances :****Octobre :**

22 : Adam CHAGNON
22 : Clara OULIE
25 : Arthur BERLAND

Novembre :

16 : Lise LEROY
17 : Manon GUINET

Mariages :**Septembre :**

04 : Olivier IMBERT
Laure LUSSAC
11 : Jean-Luc DOUILLARD
Isabelle ESCURE

Décès :

Néant

SECTEUR PARROISSIAL

Nous remercions monsieur le Maire, les Conseillers municipaux et les Employés communaux pour l'aide et le dévouement qu'ils ont apportés à la préparation de la kermesse du 20 septembre. Nous remercions également toutes les personnes qui ont participé à la préparation des gâteaux, des stands, des lots, et tous ceux qui étaient présents ce jour-là. Nous avons eu une belle journée ensoleillée. Comme tous les ans, les groupes ECHAPPEE BELLE et LES TOUCH'TAS ont participé gratuitement. ECHAPPEE BELLE nous a présenté le country et Rabi-Jacob : les spectateurs ont été conquis. LES TOUCH'TAS nous ont présenté de jeunes danseurs. Très appréciés également, l'accordéoniste et la chanteuse (M. et Mme TARDY). Nous remercions Messieurs TARDY et BERTHELOT pour le don financier qu'ils ont apporté.

Les responsables de la kermesse.

Réseau départemental de Transport
TRANSPORT A LA DEMANDE



- Canton de Saint-Porchaire -

A partir du mois de janvier 2011, le réseau de transport départemental des Mouettes s'étoffe avec l'arrivée d'un nouveau service : le Taxi Mouettes.

Ce transport à la demande vous permettra de vous rendre certains jours dans le chef lieu de votre canton et l'agglomération la plus proche, pour faire votre marché, accéder aux permanences locales des services publics ou voir des amis.

Pour la première année de fonctionnement, deux destinations vous sont proposées. Ainsi, vous pourrez vous rendre à Saintes le mardi matin et à Saint-Porchaire les mercredi et jeudi matins.

Vous pourrez réserver le service en appelant jusqu'à 16h la veille de votre déplacement, le N°azur **0811 36 17 17** et un taxi viendra vous chercher à domicile (tarif 2,20€, le trajet).

Détail du fonctionnement du service :**Le mardi**

Arrivée à Saintes à 9h (arrêts Hôpital, Arc Germanicus, Fief Montlouis)

Départ de Saintes vers votre domicile à 11h.

Départ de Saintes vers votre domicile à 12h30.

Le mercredi

Arrivée à Saint-Porchaire à 8h15 (arrêt Salle des Fêtes)

Départ de Saint-Porchaire vers votre domicile à 10h,

Le jeudi

Arrivée à Saint-Porchaire à 9h (arrêt Salle des Fêtes)

Départ de Saint-Porchaire vers votre domicile à 11h,

Départ de Saint-Porchaire vers votre domicile à 12h30.

Plus d'informations sur : www.lesmouettes-transports.com

N°Azur 0811 36 17 17.

Communauté de Communes Cœur de Saintonge

L' Accueil de Loisirs Les P'tits Cœurs de Saintonge 3 ans à 11 ans Vacances scolaires (sauf Noël) Mercredi de 7h00 à 19h00	La Crèche Les P'tites Coccinelles 2 mois à 4 ans du lundi au vendredi 7 h 30 à 19 h 00	La Halte Garderie itinérante Roul'Coccinelles 3 mois à 4 ans 5 Communes du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00
	Relais Assistantes Maternelles Lieu d'informations et de rencontres entre parents et assistantes maternelles	

La Maison de l'enfance
Délégation territoriale
 Permanences
 Assistante sociale
 05 46 98 47 40
 Mardi et jeudi de 9h à 17h

La halte garderie itinérante « Roul'coccinelles »

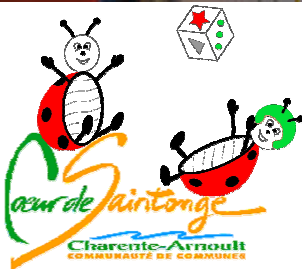
Lundi	Trizay	Salle Marcheseau
Mardi	Plassay	Salle des fêtes
Mercredi	La Vallée	Salle des fêtes
Jeudi	Soulignottes	Salle des fêtes
Vendredi	Pont l'Abbé d'Arnault	Salle des aînés ruraux



la crèche multi accueil « Les p'tites coccinelles »



Les p'tites Coccinelles
 de Cœur de Saintonge



Les contacts.....

Les p'tites coccinelles

De Cœur de Saintonge

Maison de l'Enfance

23 rue de Collège

BP 7

17 250 Saint-Porchaire

☎05 46 95 45 80

@ :

pitescoccinelles.cds@orange.fr

Nous recherchons des livres et des jeux éducatifs EN BON ETAT pour les enfants de moins de 3 ans.
 A déposer à la Maison de l'Enfance.

Merci de vos dons.

« Des P'tits Cœurs, actifs et attentifs ! »

L'ACCUEIL DE LOISIRS « Les P'tits Cœurs de Saintonge »

Depuis cette rentrée 2010, le Centre de Loisirs « Les P'tits Cœurs de Saintonge », de l'Association du même nom, fonctionne au sein de la Maison de l'Enfance.

L'équipe d'animation s'est agrandie et accueille désormais les enfants et les familles chaque mercredi de 7h à 19h.

L'association maintient son fonctionnement des vacances scolaires hormis celles de la période de Noël.

Ainsi, chaque mercredi, depuis début septembre, ce sont près de 50 enfants âgés de 3 à 12 ans qui ont été accueillis au Centre de Loisirs de la Maison de l'Enfance.

Durant les mercredis du mois d'octobre, les enfants ont pu profiter d'un programme adapté à la période (Halloween) et propre à chaque tranche d'âge.

Ainsi, à travers un décor original et apprécié aussi bien par les enfants que par Nadine Morano, Secrétaire d'Etat en charge de la Famille et de la Cohésion sociale, venue inaugurer la Maison de l'enfance jeudi 4 novembre, des animateurs ont proposé des animations aux enfants autour de l'imaginaire des contes et légendes avec par exemple, la création de photophores, un bal « Disney », la création de déguisements sur le thème des sorciers et chevaliers et également une sortie château.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter les responsables du centre, Sabrina ou Guillaume :

Tél : 05 46 98 47 15

Port : 06 21 41 30 42

Mail : lesptitscoeursdesaintonge@gmail.com

Des permanences sont mises en place le lundi, mardi, mercredi de 10h à 13h et de 14h à 17h ainsi que le jeudi matin.

LE SECTEUR JEUNESSE (de 11 ans à 17 ans)

Lors des vacances de la Toussaint, une nouveauté a été un franc succès : l'organisation d'un séjour à Paris par les ados eux-mêmes.

Pour ce projet en autonomie où les ados ont élaboré le contenu du séjour ainsi que les modalités de transport et d'hébergement, 6 jeunes se sont réunis une fois par semaine dans les locaux de la Communauté de Communes, accompagnés des deux animateurs Mathieu et Olivier.

3 jours de découvertes et d'émotions qui ont laissé des traces dans les têtes de chacun, mais également des images, visibles sur le blog : <http://ilovepariswithsecj.over-blog.com/>

La désormais régulière Soirée Halloween du Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Soullignottes a eu lieu le 29 octobre à la Salle des Fêtes et a encore rassemblé de nombreux jeunes.

Le programme pour les Mercredis du Sec J' de novembre et décembre a été : Patinoire, Footsal, cinéma (Harry Potter), tournoi de Ping-pong, Laser Game (Saintes), et une autre sortie patinoire juste avant les vacances de Noël.

Pour contacter les animateurs

TEL : 05 46 95 47 93 / Port Mathieu : 06 34 12 72 00 / Port

Olivier : 06 23 28 04 15

MAIL : Mathieu : barbaud.cdccoeurdesaintonge@smic17.fr

Olivier :

larregain.cdccoeurdesaintonge@smic17.fr



RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

RAMASSAGE TOUTES LES SEMAINES :

Les sacs jaunes et noirs sont ramassés le lundi matin.

Un sac jaune pour les bouteilles et flacons plastiques, briques et boîtes métalliques.



Les bidons de javel et de combustible pour pétrole sont recyclés et ramassés toutes les semaines en même temps que les sacs jaunes.

RAMASSAGE UNE SEMAINE SUR DEUX

Un sac bleu pour le papier : magazines, prospectus, annuaires, catalogues, enveloppes blanches (même à fenêtre).



Les enveloppes marrons « Type KRAFT » ne sont pas recyclables et doivent être mises dans le sac noir.

Les cartons doivent être déposés pliés à côté des sacs bleus.

Les sacs bleus :

Janvier
10 ; 24

Février
7 ; 21

Mars
7 ; 21

DECHETTERIES Horaire unique

	PLASSAY 06.28.98.13.15		TRIZAY 06.28.98.13.16	
LUNDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
MARDI				
MERCREDI				
JEUDI				
VENDREDI				
SAMEDI	9H à 12H			



Votre redevance des Ordures Ménagères...

Pourquoi est-il important de déclarer tout changement dans la composition de votre foyer : départ ou arrivée ?

La redevance est facturée en fonction du nombre de personnes vivant dans chaque foyer, et pour un ramassage par semaine (lundi matin : voir calendrier collecte)

Si vous arrivez dans notre commune ou si vous nous quittez, si votre foyer compte une (des) personne (s) en plus ou en moins, (naissance, décès, mariage, pacs, colocation, concubinage, départ ou retour d'un étudiant...), il est nécessaire que le service qui gère la redevance communautaire en soit avisé.

Il est donc indispensable que vous signaliez au service administratif de la Mairie tout changement dans la composition de votre foyer, en précisant la date effective.

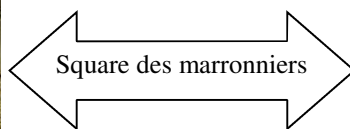
Votre redevance sera ainsi calculée au prorata de la durée de l'occupation du foyer suivant le nombre de personnes réelles avant et après l'arrivée (ou le départ). Tout mois entamé est dû.

La redevance peut être réglée en 2 mensualités.

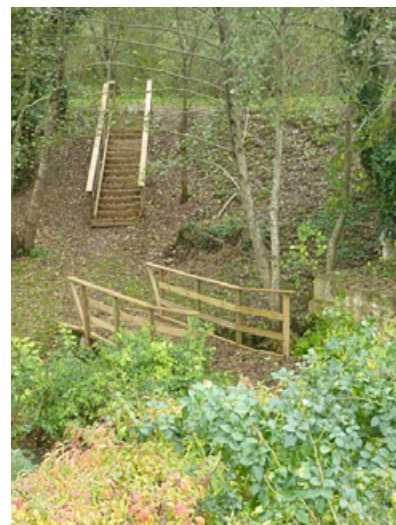




TRAVAUX DU TRIMESTRE



Square des marronniers



A la caverne



Place de l'église



AGENDA

29 janvier « Boum » des enfants du CP au CM2, à la Salle des Fêtes organisée par l'Association des Parents d'Elèves « Les Mouettes rieuses »

12 et 13 février Salle des Fêtes ST Valentin des Motards



5 mars bal folk Salle Polyvalente organisé par ECHAPPEE BELLE

19 mars Salle des Fêtes AG du club l'Automne



20 mars Salle Polyvalente Carnaval de l'école



Merci à Roger et à Fabienne



Repas des Aînés
du 3 Octobre

